



Mon enfant entre en maternelle
(enfants nés avant le 31/12/2023),
en Cp ou en CE1

RAPPEL: instruction obligatoire pour tous les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023 (loi n°2019-791 du 26 juillet 2019)

je suis nouvel arrivant

Inscriptions scolaires

Rentrée scolaire 2026-2027

inscription obligatoire en mairie

du 2 février au 1er mars 2026

pièces nécessaires :

- justificatif de domicile
- livret de famille